

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8

Six mois . . 4

LES ANNONCES

Se traitent de gré à gré.

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.

Six mois . . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Quelqu'un qui n'aurait pas lu le *Roman comique* de Scarron, peut s'en faire une idée assez exacte en voyant les nombreuses pérégrinations auxquelles se livre depuis six mois le gouvernement de notre malheureux pays.

Tours, Bordeaux, Versailles... si cela continue, il sera absolument indispensable de créer un nouveau ministère qui s'appellera le ministère du déménagement, et les générations futures liront avec étonnement dans l'histoire de notre temps: « L'Assemblée nationale partie de « Quimper le dix avril par le train de « midi quarante cinq, arriva à Carpen- « tras le lendemain à trois heures quinze « du soir. Elle ne s'arrêta guère que « quatre jours dans cette petite ville qui « vit naître Raspail, et le seize avril à « neuf heures trente, elle prenait le train « de Béziers. A Béziers on ne fit qu'une « halte de quelques heures, juste le « temps de délibérer sur le choix d'un « autre séjour, et à sept heures dix-neuf « du soir, un train spécial emmenait à « Villeneuve d'Agen les représentants du « peuple. A peine avait-on parcouru une « quarantaine de kilomètres, qu'on s'a- « percut d'un incident des plus fâcheux: « quinze membres de la majorité s'étaient « égarés en route, un des huissiers de la

« chambre avait disparu, et on avait « oublié un ministère à Béziers. Ordre « fut envoyé immédiatement à tous les « bureaux de télégraphe de suspendre « absolument l'envoi des dépêches pri- « vées, jusqu'à ce qu'on eut retrouvé les « colis égarés. Après huit jours de recher- « ches et de négociations, on finit par « découvrir les membres de la majorité « dans une chambre d'hôtel, l'huissier « sous une table de restaurant, et le mi- « nistère dans la salle des bagages.

« Après quoi l'Assemblée fatiguée de « ces importants travaux et de ces longs « voyages, se déclara prorogée jusqu'à la « prochaine session. »

Ceci a l'air d'une plaisanterie et d'une charge d'atelier, tel est cependant le spectacle que s'appropriait à nous donner la majorité de Bordeaux, si le petit Tiers qui depuis longtemps connaît les majorités et la manière de s'en servir, n'avait rap- pelé ces messieurs à des idées moins nomades, en leur donnant une feuille de route pour Versailles.

Versailles ou Paris cela ne diffère pas sensiblement: les canonnières de Mont- martre n'auraient pas beaucoup de che- min à faire s'il leur prenait l'envie de tenter un coup-de-main sérieux contre l'Assemblée, et les Bellevillois de 1791 surent bien y aller chercher le *boulangère*, le *boulangère* et le *petit mitron*. — eule- ment chacun sait que les canonnières de Montmartre ne sont pas sérieuses.

Cette insurrection cocasse, dont le prin- cipal inconvénient est de gêner la circula- tion, a pris dans l'imagination de quel- ques centaines d'honorables des propor- tions non moins colossales que les égor- gements dont notre bonne ville de Lyon a été le théâtre dans quelques esprits af- folés du spectre rouge. Les voyageurs qui se hasardaient à traverser notre cité, pa- raissaient stupéfaits de ne pas voir couler le sang à plaines rigoles, et il n'était pas rare de rencontrer un ami éloigné qui se jetant dans vos bras avec une effusion at- tendrie, s'écriait d'une voix entrecoupée: Eh quoi, pas encore guillotiné?

La même surprise attendait évidem- ment nos députés à Paris s'ils avaient eu le sangfroid de s'y rendre, et nous avons la ferme conviction que pas un d'eux, même M. Conti, n'aurait été attaché à la bouche d'un des quatre cent soixante- quinze canons qui protègent Montmartre contre le passage des omnibus.

Le transfert de l'Assemblée à Versailles n'aura donc eu absolument d'autre avan- tage que de coûter cinq ou six cent mille francs d'installation, et de procurer une source abondante de bénéfices aux voitu- res de place destinées à trimballer les re- présentants du peuple du Théâtre des Variétés à la grotte de Neptune.

Comme la France est très riche en ce moment, comme son budget se balance par un excédent de dépenses d'environ trois millions à la fin de chaque jour, cinq

ou six cent mille francs de plus ne sont pas une affaire, et nous nous consolerions facilement de ce léger inconvénient si on nous donnait pour le prix de la bonne politique.

Mais, hélas! trois fois hélas! l'Assem- blée nationale n'en prend guère le chemin jusqu'à ce jour, et il faut constater avec tristesse que l'école du malheur n'a pas appris grand chose à nos représentants.

Des cris à droite, des cris à gauche, des démissions par ci, des démissions par là, voilà à peu de chose près le bilan de ces trois semaines de délibérations où nous avons en vain cherché quatre paroles qui fussent dites en dehors de toute per- sonnalité et de tout esprit de parti, sans autre désir, sans autre mobile qu'un pa- triotisme sincère et désintéressé.

Tantôt c'est Félix Pyat, démagogue d'occasion et terroriste peu redoutable, injuriant bêtement et platement l'assem- blée dont il fait partie, traitant ses collè- gues de faussaires, donnant une démis- sion qu'il s'empresse de garder en poche.

Tantôt c'est Delescluze dont nous au- gurions mieux, proposant la mise en ac- cusation du gouvernement de la défense nationale avec des considérants drôlatiques qui nuisent à toute idée d'enquête sé- rieuse.

Tantôt c'est la majorité étouffant par ses aboiements stupides la voix de notre grand poète Victor Hugo, qui ne deman- dait qu'à cadencer quelques antithèses en

FEUILLETON DE LA MASCARADE

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Compte rendu parallèle et analytique.

Fidèles à notre système de comptes rendus analy- tiques, le seul qui convienne au mode de publication et au format de la *Mascarade*, nous donnons aujour- d'hui le résumé des travaux importants auxquels s'est livrée l'Assemblée nationale de Bordeaux pendant les trois semaines qui viennent de s'écouler.

Première séance.

M. Benoit d'Azy, président d'âge. — Mes- sieurs et chers collègues, appelé, grâce à mes soixante-dix-huit ans, à occuper provisoirement le fauteuil présidentiel, je me bornerai à vous dire ces simples mots:

Au milieu des malheurs de notre pays, en pré- sence de la douloureuse tâche que nous avons à remplir, la seule attitude digne de cette Assemblée nationale est l'union, le calme et la modération.

Nous ne devons avoir tous, messieurs, qu'une seule pensée, qu'un désir unique, qu'une intention commune, le salut de la France.

Voix à gauche. — Et de la République.

Voix à droite. — Nous verrons ça!

Autre voix. — Ce n'est pas la question!

Henri Rochefort. — C'est toujours la question! (oh! oh!) Et qu'on n'essaie pas de l'escamoter en- core une fois, car nous sommes ici assez nombreux et ré-olus pour la défendre (Allons donc! a-sez, assez! pas de menaces! à la lanterne! tumulte.)

Rochefort au milieu du bruit. — Il y avait sous Cromwell un parlement croupion, vous, vous êtes au-dessous du...

Une voix. — J'adjure M. le président de rappeler l'orateur à la décence!

M. Benoit d'Azy. — Messieurs je vous en sup-

plie, si nous commençons ainsi, comment finirons- nous? Rappelez-vous de grâce que la plupart d'en- tre nous sont arrivés ici par des sur des listes de con- ciliation... (Rires à gauche.)

Félix Pyat. — La conciliation des faussaires et des...

Cris nombreux. — A la porte, à la porte!

M. Benoit d'Azy. — Pour donner un exemple de conciliation, je ne rappellerai pas M. Félix Pyat à l'ordre et j'engage de nouveau la chambre à met- tre fin à ce débat, dans l'intérêt de sa dignité.

Une voix. — Je viens proposer une motion sé- rieuse: Si nous nous occupons d'affaires du pa- s? Le président. — C'est justement ce que j'allais demander à la chambre.

J'ai l'honneur de donner connaissance à l'as- semblée d'une lettre par laquelle le général Garibaldi déclare donner sa démission de représentant.

Voix à droite. — Bravo! il fait bien.

Voix à gauche. — Vous avez peur de lui!

Victor Hugo. — Garibaldi est une épée et un cœur, un rayon et une flamme, une fleur et une ombre, un éclair et un... (A-sez, assez!)

Garibaldi. — Je demande la parole. (Tumulte: non, non! Il n'a pas le droit... Sa démission est acceptée. — Qu'il s'en aille...)

Une voix des tribunes. — Vous n'êtes pas même une assemblée de tolérance!

A ces mots le tumulte prend des proportions épi- ques; les interpellations se croisent, se facilitent; on se menace du poing, de l'œil et de la bouche...

Le président se couvrant. — En présence de l'impossibilité de ramener le calme, je lève la séance, en regrettant que nous ayons si peu travaillé pour le pays.

Un auditeur. — Il est certain qu'ils ne s'en sont guère occupés aujourd'hui.

Autre auditeur. — Ça sera pour demain. — Il fallait bien commencer par se concilier.

Deuxième séance.

M. Benoit d'Azy. — J'ose espérer, messieurs,

que nous ne verrons pas se renouveler aujourd'hui le tumulte, et l'effervescence d'hier...

M. Floquet. — Ça dépend, si la droite reste tranquille!

M. Giraud. — C'est toujours vous qui com- mencez.

Louis Blanc. — Il y avait peut-être un moyen très simple d'empêcher le désordre dont se plaint avec raison M. le président.

M. Benoit d'Azy. — Lequel?

Louis Blanc. — C'était de laisser parler Garibaldi.

Voix à droite. — Ah par exemple!

Louis Blanc. — Il en aurait dit moins long et aurait crié moins fort que les rois ou quatre cents membres de l'Assemblée qui se sont interpellés vio- lement, pendant trois quarts d'heure.

Le président. — C'est très probable. — Nous tâcherons d'y songer une autre fois.

Edouard Lockroy. — Espérons le, ô mon Dieu!

Le président. — Je n'ai pas compris le dernier mot.

Edouard Lockroy. — Excusez-moi; c'est un souvenir de Grassot. En me voyant au théâtre de Bordeaux, j'ai cru assister à une représentation de vaudeville: une simple illusion.

M. Benoit d'Azy. — Je communique à la chambre dix-huit demandes de congé qui...

Une voix. — Comment déjà?

M. Benoit d'Azy. — Nos collègues expliquent qu'ils craignent de prendre la petite vérole (Rires) au contact des députés de Paris (nouveaux rires). Si ce motif paraît suffisant à la chambre...

Henri Rochefort. — Parfaitement, nous sommes assez nombreux ici pour nous dispenser (Mar- ques générales d'approbation).

Troisième séance.

Présidence de M. Jules Grévy.

M. Jules Grévy. — En prenant possession de ce siège où m'a appelé votre confiance, je viens vous demander, messieurs, de vouloir bien faciliter

ma tâche de président par la modération, le calme et la dignité que vous apporterez dans vos discus- sions. Je sais que des dissentiments d'opinion pro- fonds séparent un grand nombre de membres de cet assemblée; mais il est un terrain sur lequel nous devons nous rester unis, c'est celui du patrio- tisme et de l'amour du pays. (Très bien, très bien!)

M. Floquet. — Je demande à interpeller M. le président sur le déploiement inusité de forces qui a lieu chaque jour autour du théâtre... de nos délibé- rations. Quel est l'ennemi qui nous menace?

M. de Kerdrel. — Ce sont les démagogues.

M. Félix Pyat. — Au nom de la démagogie dont je suis le représentant...

Voix à droite. — Vous l'avouez?

M. Félix Pyat. — Oui, je l'avoue et je m'en fante.

Voix à droite. — Il n'y a pas de quoi!

M. Grévy. — N'égare pas la discussion. Le déploiement de force dont se plaint M. Floquet a eu simplement pour but de protéger les repré- sentants contre les ardeurs et les passions d'une partie exal- tée de la population qui pourrait se laisser aller à des actes blâmables...

M. Giraud. — Parfaitement: ainsi le jour de la démission de Garibaldi, j'ai reçu un renforcement.

M. Tolain. — Le peuple a été si longtemps pres- suré qu'il n'est pas superflu que ses représentants le soient un peu.

M. Keller. — Je demande la parole.

M. Grévy. — M. Keller a la parole.

M. Keller. — Je suis vraiment désolé de venir distraire la Chambre des importantes questions dont elle s'est occupée jusqu'à ce jour. Pourtant je dési- rerais l'entretenir d'un sujet qui ne doit pas lui être complètement indifférent.

— Parlez, parlez!

M. Keller. — Il s'agit simplement de l'Alsace et de la Lorraine.

Une voix. — Tiens c'est vrai, nous n'y pensions plus.

M. Keller. — Au nom des députés du Haut- Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe,

l'honneur de son ami Garibaldi.

Tantôt ce sont des gasconnades échangées entre Edouard Lockroy et le général Ducrot...

Tantôt un membre de la gauche et un membre de la droite s'envoient l'un à Charente, l'autre aux Quinze Vingts.

Et brochant sur le tout, des interpellations, des exclamations, des interruptions, des rires, des cris, des gestes comme on en entend, comme on en voit aux plus belles soirées des Folies-Bergères et de la Rotonde...

Voilà à quoi on s'amuse...

Et les Prussiens sont toujours en France...

Et quinze ou vingt de nos départements supportent encore le poids, l'humiliation et la tyrannie de l'invasion...

Et les caporaux allemands continuent à réquisitionner, à se faire héberger, loger, empiffrer par nos nationaux;

Et devant notre malheureux pays épuisé, ruiné et gisant à terre, on se lance des injures et des coups de poing au lieu de lui tendre la main pour le relever!

Allez, allez, messieurs les députés, quittez Bordeaux, partez pour Versailles, vous avez en effet besoin de changer d'air.

Et prenez garde de ne pas ressembler à ces médecins qui se disputent Gallien et d'Hippocrate, pendant que leur malade agonise dans la chambre à côté.

Jacques BARBIER.

UNE LETTRE DE M. GRÉVY.

On nous assure que M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, vient d'adresser la lettre suivante à Napoléon III.

Monsieur Bonaparte,

J'ai reçu la protestation qu'il vous a plu de m'envoyer touchant la déchéance de votre dynastie, prononcée par l'Assemblée nationale, à l'unanimité moins cinq voix.

En réponse à ce document où sont exposés vos prétentions, je vous adresse le compte général de ce que vous devez à la France :

- 1^o L'Alsace;
- 2^o Une partie de la Lorraine avec Metz;
- 3^o Cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens.
- 4^o Trois milliards montant des frais de guerre

J'ai l'honneur de déposer une protestation formelle contre l'annexion à la Prusse de l'Alsace et de la Lorraine. (très bien, très bien!)

Il n'y a pas de droit au monde qui permette d'annexer deux provinces comme ou aliène, un champ inhabité, qui permette de trafiquer d'une population comme on trafique d'un troupeau. L'Alsace et la Lorraine ont largement payé leur dette à la patrie en supportant les premiers tout le poids de l'invasion. Elles demandent aujourd'hui au reste de la France de ne pas les abandonner, et je ne pense pas qu'il se trouve parmi vous, aucun membre disposé à donner son consentement à cette spoliation criminelle, et à repousser la main ensanglantée que nous vous tendons. (Non, non! Applaudissements prolongés.)

Quatrième séance.

M.

La France a l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de l'Alsace et de la Lorraine, déçus le 4^{er} mars 1871, au Grand Théâtre de Bordeaux, monies des sacrements de l'Assemblée Nationale.

De Profundis.

Cinquième séance.

M. Félix Pyat. — Je demande la parole.

M. Grévy. — M. Félix Pyat a la parole.

M. Félix Pyat. — Désireux de ne plus siéger dans une assemblée composée de faussaires, de voleurs et d'assassins... (à l'ordre, à l'ordre! à la porte l'insulteur!)

M. Grévy. — Les injures de M. Félix Pyat sont plus inoffensives qu'il ne le pense.

M. Félix Pyat. — Je vous démontrerais quand il vous plaira, que vous êtes le collègue d'un faussaire, et que sur les sept cent cinquante députés qui composent cette chambre, il y en a sept cent quatre-vingt-neuf qui méritent le bagne ou Cayenne.

de la France.

So Deux milliards montant des indemnités à payer soit aux habitants des provinces ravagées, soit aux soldats blessés, soit aux familles des défenseurs morts pour le pays.

En tout, trois départements et dix milliards.

Je ne parle bien entendu que des créances liquidées, exigibles et incontestables, laissant de côté pour le moment les exactions et les dépenses ruineuses de votre règne de vingt ans, qui pourront faire l'objet d'un compte spécial.

Lorsque vous aurez remboursé au pays qui a eu le malheur de vous subir comme souverain, la note dont je viens de vous donner le détail, peut-être sera-t-il opportun de s'occuper de votre protestation.

Mais jusque là, vous me permettrez de n'en tenir aucun compte et de considérer votre missive comme une mauvaise plaisanterie.

Agrez monsieur Bonaparte, l'assurance de mon profond mépris.

Jules Grévy.

Monsieur Thiers

Une chose dont nous ne nous doutions pas, c'est que monsieur Thiers est devenu pour beaucoup de gens un homme providentiel un sauveur, une arche sacro-sainte à laquelle il est défendu de toucher sous peine de sacrilège.

Nous nous sommes permis dans un précédent numéro de décocher à l'adresse du chef du pouvoir exécutif, trois ou quatre lignes de plaisanteries pas bien méchantes, qui paraissent, ont ému un certain nombre de nos lecteurs.

Par conséquent en effet des lamentations verbales qui sont parvenues jusqu'à nous, nous avons reçu pas mal de lettres chargées d'interprétations plus ou moins parlementaires touchant notre audace criminelle.

Critiquer monsieur Thiers, quel crime abominable! Il n'est que la mort de capitale, d'expier un pareil forfait!

Décidément le Français est oublieux, et nous avons la mémoire courte en politique. Puisque que quelques personnes semblent étonnées qu'on ne se mette pas à deux genoux devant M. Thiers, qu'on ne lui brûle pas de l'encens sous le nez, et qu'on ne lui a corbe pas de prime abord une confiance illimitée, nous allons rappeler en quelques lignes les principaux actes qui illustrent la carrière politique de monsieur Thiers.

Monsieur Thiers a signé avec Armand Carrel la protestation contre les ordonnances de 1830; il n'a pas pris une part active aux trois jours de combats qui ont renversé la monarchie de

Charles X, mais il a pris une forte part dans les faveurs gouvernementales de la monarchie de Louis-Philippe.

Monsieur Thiers a été six fois ministre sous Louis-Philippe; il a soutenu le gouvernement quand il était au pouvoir, il l'a combattu quand M. Guizot prenait le panache ou le portefeuille.

Leur Thiers est l'auteur de cette lourde et fautive maladresse qu'on appelle les fortifications de Paris, et dont nous vepons de voir le déplorable résultat.

Il a fait entourer Paris de trente-cinq kilomètres de murailles, sans réfléchir que c'est une sottise de convertir en place forte une ville de deux millions d'âmes, par la double raison que vous l'exposez au plus redoutable et au plus invincible des ennemis : la famine, et que vous immobilisez pour la défendre, sinon toutes, du moins la plus grande partie des forces vives d'une nation.

Monsieur Thiers a acheté du juif Deutz l'arrestation de la duchesse de Berry, moyennant le prix convenu de cinq cent mille francs.

Monsieur Thiers a déclaré en 1845 que l'établissement des voies ferrées était une utopie irréalisable.

Monsieur Thiers a chanté complaisamment dans une histoire en vingt volumes, les gloires de l'épopée impériale, cette épopée faite de larmes et de sang, qui a eu pour sinistre épilogue l'invasion étrangère.

Monsieur Thiers, après le renversement de la monarchie de juillet, à laquelle il devait honneur et fortune, s'est empressé d'envoyer son adhésion au gouvernement provisoire de 1848.

Monsieur Thiers a édicté les lois de septembre contre la presse.

Monsieur Thiers a soutenu de toutes ses forces l'élection du prince Napoléon à la présidence de la République, et il a contribué pour sa bonne part à gratifier la France de ce misérable qui, après vingt années de règne, nous a conduits à la ruine et au démembrement.

Monsieur Thiers, arrêté huitamment le deux décembre, s'est rallié plus tard au second empire, qu'il a essayé de consolider avec Emile Ollivier, grâce à un enduit de parlementarisme et à un replâtrage de libéralisme.

Monsieur Thiers est demeuré bouche close et n'a pas trouvé un mot pour soutenir la pétition des princes d'Orléans, demandant à rentrer en France.

En présence de ces faits incontestables, nous le demandons froidement, sans colère, à tous les gens de bonne foi :

A qui M. Thiers peut-il inspirer cette confiance absolue, aveugle, qu'on paraît disposé à avoir en lui, cette confiance ombrageuse qui ne souffre ni un blâme, ni une critique, ni une attaque?

Est-ce aux républicains?

M. Thiers les a jetés, le dix décembre, dans les doigts crochus de Bonaparte et de ses séides.

Est-ce aux Orléanistes?

M. Thiers les a abandonnés en 1848, il les a reniés en 1870, lors de la pétition des princes d'Orléans et par son attitude, il a dit à la Chambre : Je ne connais pas ces gens-là.

Est-ce aux Bonapartistes?

à une jatte de lait empoisonnée.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, je viens aujourd'hui déposer au nom de mes collègues de Paris, une demande d'enquête sur les agissements, les actes et l'administration du gouvernement de la défense nationale, dont M. Jules Favre a été l'un des membres les plus influents.

Je désirerais de tout mon cœur que les faits reprochés à ce gouvernement ne fussent pas fondés, néanmoins je ne vous dissimulerai pas que les imputations dirigées contre lui sont assez graves et assez précises pour mériter un examen sérieux. Je recommande donc tout particulièrement à l'attention de l'Assemblée la demande d'enquête que je mets à l'instant dans les mains de notre honorable président.

M. de Lorgeril. — Je m'associe complètement à mon collègue Louis Blanc, en ce qui concerne particulièrement M. Glais-Bizoin, dont le chapeau gris a pesé d'une influence néfaste sur les destinées de notre malheureux pays.

M. Delescluze. — Non-seulement je m'associe à la proposition du citoyen Louis Blanc, mais je viens l'appuyer par une autre proposition beaucoup plus radicale.

Je viens formuler devant vous une accusation de haute trahison contre les membres du gouvernement de la défense nationale et voici mes motifs :

Considérant que Paris n'a jamais été investi; Considérant que des personnes dignes foi ont parcouru tous les environs de la capitale, à vingt lieues à la ronde, sans avoir pu rencontrer un seul Prussien,

Considérant, dès lors, que l'investissement et le siège de Paris n'ont jamais été qu'une grotesque comédie convenue entre Bismark et Jules Favre, pour amener sans coup férir la capitulation du 28 janvier,

Considérant que l'épuisement des provisions de siège n'est qu'un odieux mensonge, qui n'a pu tromper que les imbéciles,

Que pour faire croire à cet épuisement, les membres du gouvernement de la défense nationale n'ont pas craint de confisquer tout le beurre des halles centrales, dont ils faisaient vendre seulement quel-

Monsieur Thiers vient de proclamer hautement la déchéance de Bonaparte et de sa dynastie.

Est-ce aux légitimistes?

On le dirait quasi, — mais si monseigneur le comte de Chambord consentait à rentrer en France à califourchon sur le dos du petit homme qui a acheté sa mère au juif Deutz, vrai, monseigneur le comte de Chambord ne serait pas dégoûté.

Monsieur Thiers est vieux, dit-on, il est revenu de ses errements passés, il veut consacrer ses derniers jours au salut et à la réorganisation du pays. Il n'y a plus chez lui ni ambition, ni parti pris, ni intérêt. Son cœur brûle de la plus pure flamme de dévouement et de patriotisme....

Nous voulons le croire, et nous serons les premiers à reconnaître, s'il y a lieu, les actes de sagesse de son gouvernement;

Mais pour Dieu qu'on ne s'indigne pas si fort, et qu'on n'aille pas se couvrir la tête de cendres, par ce que nous ne nous livrons pas sans réserve entre les pattes d'un vieux diable qui s'est fait ermite.

J. B.

PLUS D'ALLEMANDS!

La chose est absolument certaine, des Allemands sont revenus à Lyon et ont réoccupé les places qu'ils occupaient avant la guerre dans quelques maisons de commerce. — Peut-être même leurs ex-patrons les avaient-ils rappelés.

C'est à n'y pas croire. Nous savions bien qu'il ne fallait pas faire grand cas du patriotisme de certains de nos négociants; on pouvait supposer que leur avarice ne reculerait pas devant une économie de 300 francs pour reprendre des Allemands. Nous n'ignorons pas non plus l'affreuse audace de ces voleurs de pendules, dont les bandes ont pillé la France et ravagent encore notre pays, et qui trouvent tout naturel de revenir faire chez nous métier d'espion — à nos frais.

Mais au moment où la Patrie saigne par toutes ses blessures, au moment où 8 marks nous vole 3 départements et au moins 6 milliards de francs, — qu'un marchand quelconque français, ait l'impudence d'occuper et de payer des Allemands quand les Lorrains et les Alsaciens émigrent, quand nos compatriotes sont sur le pavé, cela dépasse en vérité toute imagination.

Puisqu'on ne peut compter ni sur le patriotisme, ni sur le bon sens de nos industriels, puisque leur égoïsme puise tout sentiment chez eux, — que les intéressés prennent des mesures radicales et énergiques pour rappeler ces égarés à une appréciation plus juste des situations.

Comme dans un grand nombre de villes commerciales, une ligue contre l'invasion indésirable s'est formée à Lyon; cette ligue a formulé un programme, émis et voté ses résolutions, qu'elle les maintienne sans faiblesse, sans relâche, qu'elle poursuive par tous les moyens et les maisons qui occupent des Allemands et les Allemands qui y seront placés; qu'elle sollicite des engagements formels des chambres

ques mollettes par des agents de police au prix fabuleux de trente-cinq francs la demi livre,

Considérant que la veille même de la capitulation, M. Jules Ferry, maire de Paris, a de ses propres mains, précipité dans la Seine, du haut du pont de la Concorde soixante mille bouffes, quatre-vingt dix mille veaux et cent cinquante mille moutons parqués dans le jardin du Luxembourg.

Considérant que les Prussiens qui ont pris possession des forts après la capitulation, ne sont autres que des mobiles bretons, que le général Trochu a fait costumer en allemands pour donner le change à la population.

Considérant en un mot que pendant les cinq mois de son existence, le gouvernement de la défense nationale a accumulé les mensonges, les ruses, les tromperies, les machinations les plus odieuses dans le simple but de renverser la République et de faire monter Guillaume de Prusse sur le trône de France;

Par ces motifs, je demande la mise en accusation de tous les membres du gouvernement de la défense nationale, sous l'inculpation de haute trahison.

M. Félix Pyat. — Bravo! Et qu'on les envoie au bagne où il devraient être depuis longtemps.

M. Grévy. — L'honorable M. Delescluze ne craint-il pas que l'exagération même de son accusation ne nuise à l'admission de sa demande?

M. Delescluze. — Comment l'exagération? Je me suis retenu à quatre, pour ne pas trop charger les accusés.

Septième séance.

M. Grévy. — L'ordre du jour appelle la validation des élections.

M. Jules Simon. — Je demande la parole.

Le Président. — La parole est à M. Jules Simon.

M. Jules Simon. — Messieurs, avant de procéder à l'examen de la validation des élections, laissez moi vous dire en quelques mots comment ces élections ont été faites.

La nuit où fut décidée la douloureuse mais nécessaire capitulation de Paris, mon noble ami

syndicales, des associations, des particuliers, des maisons de banque surtout, qu'elle fasse de la publicité, qu'elle intéresse tout le public, tous les Français à son œuvre nationale.

Pour nous, nous renfermons dans notre cœur de tels sentiments de rancune et de vengeance que nous avons sincèrement que la nouvelle d'un petit charivari donné à un négociant ayant des employés allemands, nous laisserait complètement froid et même bien aise.

Quant aux maisons de commerce d'Outre-Rhin, ayant des comptoirs ici, nous ne voyons aucun inconvénient à renouer des affaires avec elles; au contraire, tâchons de leur vendre beaucoup de marchandises, et très cher, afin de rentrer un peu dans notre argent. Mais, par contre, abstenez-vous complètement des produits de ces pays damnés et privons-nous de leur bière.

Enfin, quelque soit le degré d'abrutissement dans lequel nous sommes tombés, quelle que soit la dose d'inertie, de lâcheté dont une bonne portion des Français sont affectés, essayons de nous regimber contre les coups qui nous frappent, et à défaut de dignité, montrons quelque peu d'habileté et de bon sens.

gout pour ces tribuns d'occasion, incapables de soutenir jusqu'au bout leur rôle de terroristes, et aujourd'hui que la première effervescence est passée, aujourd'hui que le sang du commandant Arnaud est empu par le sable du clos Jouve, on se demande s'il n'y a pas assez d'un mort dans cette douloureuse affaire, et s'il ne suffira pas de mettre les accusés qui seront reconnus coupables, dans l'impossibilité de recommencer leur sanglante comédie.

Avis. — Il nous revient qu'un certain nombre de marchands de la ville et du dehors vendent la *Mascarade* 20 centimes. La *Mascarade* est livrée à tous les marchands pour être vendue quinze centimes. Le public a le droit par conséquent de l'exiger à ce prix, et l'administration du journal est complètement en dehors de ces petites spéculations.

M. Bordone, Bordon ou Bourdon, ancien médecin d'Avignon est-il toujours général chef d'état-major de l'armée des Vosges?

Porte-t-il toujours ses nombreux galons, touche-t-il toujours ses respectables appointements?

On nous communique au sujet de cet officier supérieur une série de réclamations signées de leurs auteurs et que les autorités compétentes ne feraient pas mal d'examiner d'un peu près.

M. Ernest Lefort, ancien officier, nommé capitaine d'état-major à Autun le 17 décembre 1870 est révoqué un mois après sur un simple ordre du général Bordone, et passe quinze jours à la prison de Chalon-sur-Saône, d'après les instructions du même Bordone, sans avoir jamais pu connaître les motifs de sa révocation pas plus que ceux de son incarcération.

Le capitaine Monchanin de la 3e légion de Saône-et-Loire, 1er bataillon, 6e compagnie, ainsi que le fourrier Vincenot, sont arrêtés à la gare de Chagny et conduits à la prison de Chalon-sur-Saône, sans autre jugement, sans autre forme de procès que la volonté de M. Bordone, Bordon ou Bourdon.

Même traitement, même justice à la turque à l'endroit de MM. Renaud capitaine, et Rousselot sous-lieutenant, dans la 2e légion du Jura 3e bataillon, 4e compagnie.

Et ce ne sont pas les seuls.

Est-ce qu'on ne se décidera pas à faire un bout d'enquête sur ces abus d'autorité, sur ces arrestations illégales?

Est-ce que M. Bordone, Bordon ou Bourdon, emportera en paix toutes ces peccadilles avec les appointements qu'il a touchés?

Dans le cas où l'autorité militaire se refuserait à procéder elle-même à une enquête, les officiers révoqués et arbitrairement détenus n'ont qu'une chose bien simple à faire, c'est

de poursuivre directement M. Bordone, Bordon ou Bourdon, pour obtenir justice des faits qu'ils lui reprochent.

NECTOR PERIÉ

Les cinq milliards.

Jusqu'à présent, 358,427 Français environ, ont proposé 358,427 systèmes pour payer promptement les fameux cinq milliards et nous débarrasser vivement de l'invasion; — depuis M. Crémieux qui offre 100,000 francs jusqu'au citoyen qui vend 50 centimes — 10 sous, le moyen en brochure de payer M. de Bismark. Il n'y a plus guère que M. Pouyer-Querrier, qui n'ait pas encore dit son mot dans l'affaire.

L'un veut faire appel au crédit en France, l'autre emprunte à l'étranger; celui-ci ne veut pas d'emprunt et propose la fondation d'une banque hypothécaire; celui-là croit nous tirer de ce mauvais pas en créant de nouveaux impôts et en établissant des droits de douane énormes.

Un serviteur est opposé aux impôts et croit préférable d'aliéner les domaines et forêts de l'Etat indéfiniment; cet autre veut céder le monopole des tabacs à une compagnie.

Quelques-uns demandent que les femmes donnent tous leurs bijoux et tous les Français leur argenterie, etc.

Pour moi, j'avoue humblement n'avoir encore inventé aucun moyen de trouver cinq milliards entre deux repas. J'avais bien songé à la création d'une grande compagnie qui exploiterait les Deux-mondes, en exhibant l'amiral Fourichon, les généraux Bressoles, Lissagaray, Cremer et autres, lesquels feraient des conférences sur leurs exploits. On y joindrait trois jeunes intendants qui raconteraient les diverses façons de laisser crever des armées de faim et de froid, sujet fort intéressant. On y entendrait aussi des préfets, des conseillers municipaux apprenant aux autres peuples l'art du gouvernement; on montrait également les 400 canons de Montmartre et leurs gardiens. Mais la nourriture et l'entretien de tout ce monde — qui coûte gros — absorberait une notable partie des recettes.

Seulement, je propose l'adoption de certaines mesures qui, si elles ne rapportent pas des milliards de suite, aideront sans doute à parfaire ce mince total :

1. Tout sujet de nationalité allemande pénétrant en France, à dater de ce jour, pour n'importe quel motif, paiera un droit fixe d'entrée de 500 francs en numéraire.

2. Tout Français convaincu d'aller faire un voyage d'agrément en Allemagne, paiera un droit de sortie de 200 francs, et en rentrant un droit de 500 francs en numéraire.

Pour les citoyens français ayant séjourné au moins un jour dans une ville d'eau allemande, ce droit sera porté à 1,000 francs, toujours en espèces.

3. La nécessité du maintien de la garde nationale étant démontrée, tout garde national convaincu d'avoir absorbé plus de deux petits

verres pendant une halte ou un exercice, sera puni d'une amende de 1 franc.

S'il est ému, cette amende sera doublée, et s'il est complètement pochard, la somme s'élèvera à 5 francs.

4. Le citoyen français qui s'intitulera travailleur, et auquel on ne connaîtra aucun genre de travail autre que celui d'être désagréable à ses concitoyens, sera frappé d'un impôt de 1,000 fr. par an.

Le citoyen français qui se rendra coupable d'un calembour ou d'un coq à l'âne en présence de deux personnes, paiera une taxe de 10 fr. par calembour ou coq à l'âne; le dénonciateur recevra un set.

6. La suite à un autre numéro.

Maintenant comme moyens plus sérieux de réaliser l'indemnité de guerre dans un délai assez prompt, il nous semble que les suivantes offrent quelques chances de réussite :

Economies sévères et très-sérieuses dans tout le budget, — émission dans toute la France jusqu'au 15 juin de bons du trésor de 100 francs, ne rapportant aucun intérêt pendant dix ans, et remboursables après cette époque par voie de tirage au sort avec une prime augmentant chaque année équivalente à peu près à un intérêt de 6 pour 100.

Emprunts à l'étranger aux meilleures conditions possibles pour achever, si faire se peut, la somme de cinq milliards que les souscriptions françaises n'auront certainement pas atteinte.

Voilà !

Si mon système ne vaut rien, il n'est ni plus baroque ni plus insensé que tant d'autres.

A. MONY.

Le grand Napoléon.

Campagne de Prusse.

Il nous paraît inopportun pour le moment de publier le récit de la campagne de Prusse, bornons-nous à rappeler deux noms dont le rapprochement suffira à expliquer l'influence désastreuse de Bonaparte sur notre malheureux pays :

Iéna. — Sedan.

Entrevue de Tilsitt.

Les Russes viennent d'être battus à Friedland, dix-huit mille des leurs gisent sur la terre ensanglantée; auprès de six mille cadavres français.

C'est alors que Napoléon se dispose à presser dans ses bras son très cher et très magnanime frère l'empereur de Russie, — qu'il appelle ironiquement, le 23 octobre 1806, le bel empereur.

Il charge son grand maréchal du palais Duroc, d'aller complimenter l'empereur Alexandre de s'être laissé battre à Friedland, et celui-ci de son côté,

M. Beulé. — S. Nicolas-sous-Roche est un petit village de cent cinquante âmes situé à six cent quatre vingt dix huit kilomètres de Paris, à une distance assez grande par conséquent pour que les pavés de l'émeute ne puissent atteindre l'assemblée.

La population de St-Nicolas-sous-Roche, entièrement consacrée aux travaux des champs est absolument paisible, et nous n'aurions à craindre de sa part aucun mouvement révolutionnaire.

Le garde champêtre suffirait amplement à garantir les abords de l'assemblée contre toute insurrection, ce qui serait une économie.

M. Floquet. — Mais où siégerait l'assemblée? Nous sommes sept cent cinquante, et si le village ne contient pas plus de cent cinquante habitants.

M. Beulé. — Il y a des granges assez spacieuses qui pourraient contenir...

M. Fresneau. — Et les écuries?

M. Ed. Lockroy. — Je comprends que vous ayez des sympathies pour ce genre de logement.

M. Gambon. — Alors je pourrai emmener ma vache avec moi...

— Messieurs les voyageurs pour Versailles, en voiture!

Voix à droite. — Comment Versailles? Il s'agit de St-Nicolas-sous-Roche... Qu'est-ce qui a choisi Versailles?

Le Président. — Monsieur Thiers.

M. Beulé. — Monsieur Thiers, ce n'est pas une raison cela.

M. Thiers. — Depuis quand les majorités se permettent-elles de résister aux désirs du chef du pouvoir exécutif?

461 voix. — Oh du moment qu'il le prend sur ce ton, — partons pour Versailles.

M. Thiers. — A la bonne heure et rappelez-vous que pour une majorité sérieuse, la docilité est le commencement de la sagesse.

L. LECLEIN

Jules Favre me tendit de ses nobles mains un noble papier en me disant : mon noble ami, voici le noble décret pour les élections — allez à Bordeaux le communiquer à nos amis de la délégation afin de le faire exécuter immédiatement dans toute la France. Une heure après je prenais le noble train de Bordeaux et le lendemain dans la journée je me rendis auprès de mon ami Gambetta qui me reçut plus que froidement.

Mon ami Gambetta aidé de ses trois amis Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, avait préparé de son côté un décret électoral envoyé à tous les préfets et se refusait obstinément à laisser exécuter le nôtre.

Tous les moyens de communication rapide m'étaient enlevés, mon ami le directeur du télégraphe était venu me déclarer en versant des larmes abondantes que son ami Gambetta lui avait interdit formellement de transmettre aucune dépêche venant de moi, et je ne suis pas bien sûr que mon ami le directeur des postes n'eût pas reçu des ordres semblables?

Que faire en cette occurrence pour faire cesser ce conflit, pour parler à la connaissance des populations le noble décret que j'avais dans ma noble poche?

J'eus recours à mes nombreux amis : mon ami M. Cocheret reçut de moi la mission d'aller à Paris, afin de m'amener comme renfort deux ou trois de mes amis du gouvernement; d'autres partirent dans d'autres directions chargés de faire publier et afficher le fameux décret que mes amis de la délégation voulaient retenir sous le boisseau, en un mot je n'ai pas envoyé moins de quatre vingt quinze amis pour remplir aussi efficacement que possible le noble mandat que m'avait confié le noble gouvernement dont j'étais un des nobles membres.

Vous voyez, messieurs, à quelles difficultés je me suis trouvé en butte dans cette mission délicate, je tenais à vous dire, afin que vous sachiez bien que si quelques irrégularités ont pu se produire dans ces élections, elles ne sauraient être imputées ni à mon zèle, ni au dévouement de mes nombreux amis.

Une voix. — On désirerait connaître le nom-

bre des amis de M. Jules Simon.

M. Jules Simon attendri. — D'abord, messieurs, vous êtes tous mes amis, cela fait sept cent cinquante, ajoutez les électeurs qui vous ont choisis pour représentants et qui étant vos amis deviennent mes amis, car les amis de mes amis sont mes amis.

— A la question, à la question!

M. Grévy. — Je crois qu'il serait bon en effet de revenir à la discussion.

M. Vente. — Voici messieurs le rapport sur l'élection de Garibaldi.

Voix à droite. — C'est inutile, Garibaldi n'est pas Français! (nombreuses protestations).

Victor Hugo. — Je demande la parole. Garibaldi est une épée et un rayon (murmures) c'est le seul (interruption) général (nouvelles interruptions) qui (interruptions croissantes).

M. Grévy. — Mais laissez donc parler l'orateur.

M. Victor Hugo. — ... n'ait pas (tumulte où la voix de l'orateur est complètement étouffée).

Le général Ducrot. — Je ne souffrirai pas qu'on oalte un général étranger aux dépens des généraux Français.

M. Ed. Lockroy. — Je demande positivement au général Ducrot pourquoi il est en vie?

Le général Ducrot. — Comment pourquoi?

M. Ed. Lockroy. — Vous aviez juré de revenir mort ou victorieux et vous avez été vaincu : par conséquent vous devriez être mort à l'heure qu'il est. (Bruyante hilarité. Des interpellations et des cris partent de tous les coins de la salle).

M. Ed. Lockroy au milieu du bruit. — Je prie la chambre de prononcer la nullité de l'élection du général Ducrot. Nous ne pouvons pas avoir un cadavre pour collègue! (nouveau rire).

Le général Ducrot. — Cadavre vous-même!

M. Grévy. — Messieurs, messieurs, tâchons d'être sérieux. M. Victor Hugo vient de me remettre une lettre contenant sa démission. J'espère que notre illustre collègue reviendra sur une résolution peut-être trop prompt, mais que n'aurait pas dû provoquer l'intolérance d'une partie de la Chambre.

M. de Lorgueil. — Aussi pourquoi venir

vous emb...nuyer avec son Garibaldi.

M. Félix Pyat. — C'est un forçat!

M. Ed. Lockroy. — Qui, Garibaldi?

M. Félix Pyat. — Non, non, Victor Hugo.

M. Langlois. — Comment, Victor Hugo?

Félix Pyat. — Mon Dieu non, mais il y a certainement un forçat dans l'affaire.

Une voix. — J'insiste plus que jamais sur le traitement hydrothérapique à appliquer à notre collègue Félix Pyat.

Multième séance

M. Parent. — Je désirerais entretenir la Chambre de la question de prorogation des échéances. (Baillement général).

M. Grévy. — Vous avez la parole.

M. Parent. — Messieurs, il ne faut pas se dissimuler que les affaires commerciales et industrielles vont de traverser une crise terrible (nouveau baillement).

La plupart des députés se lèvent, tournent le dos et engagent entre eux des conversations particulières.

M. Grévy. — Messieurs il faudrait pourtant écouter l'orateur : il s'agit de choses sérieuses.

Une voix. — Oh les affaires du pays! C'est assommant.

M. Parent. — Pour remédier à la déplorable situation créée par la stagnation des transactions commerciales...

(De nombreux ronflements couvrent la voix de l'orateur et l'empêchent de parvenir jusqu'à nous).

Une voix. — La discussion manque d'intérêt : à demain!

Neuvième séance.

M. Beulé. — Messieurs j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur la translation de l'assemblée.

A l'unanimité moins une voix, la commission a été d'avis de transférer le siège de l'assemblée à St-Nicolas-sous-Roche.

Voix à gauche. — Qu'est-ce que c'est que ça?

envoie le maréchal comte de Kalkrenk complimenter l'empereur des Français de l'avoir battu et tué dix-huit mille Russes !

« Et demain, lisons-nous dans le 85^e bulletin de la grande armée, daté de Tilsitt, le 24 juin 1807, « les deux empereurs de France et de Russie doivent avoir une entrevue. On a, à cet effet, élevé au milieu du Niémen, un pavillon où les deux monarques se rendront de chaque rive. »

« Peu de spectacles, continuons-nous à lire dans ce bulletin, seront aussi intéressants : les deux côtés du fleuve seront bordés par les deux armées. — Et cependant l'armée russe était anéantie ! mais passons. — Pendant que les deux chefs conféreront sur les moyens de rétablir l'ordre et de donner le repos à la génération présente. »

En effet, le 25 juin, à la suite de cet intéressant spectacle : les deux empereurs s'embrassent en mettant les pieds sur le radau ; ils entrent ensemble dans la salle qui leur a été préparée et y restent deux heures. La conférence finie, les personnes à la suite des deux empereurs sont introduites. L'empereur Alexandre dit des choses agréables aux militaires qui accompagnent Napoléon, qui de son côté, s'entretient longtemps avec le grand duc Constantin et le général Benigsen.

Le 26, Napoléon se rend de nouveau au pavillon du Niémen. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse y arrivent au même moment. Et ces trois souverains, dont les soldats s'entr'égorgent depuis huit jours, restent ensemble dans le salon du pavillon sans se dévorer. Bien loin de là, pendant une demi-heure, ils font assaut de galanterie, de prévenances, de courtoisie, et rient aux éclats de l'ignorance et de la sottise des peuples, qui prennent au sérieux les jongleries de ces saltimbanques, de ces *managers de peuples*, comme les qualifie l'Écriture.

En sortant du pavillon, l'empereur Alexandre descend au palais de Napoléon et y dîne avec l'empereur des Français, le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg, pour le plus grand bien et la plus grande gloire de l'espèce humaine.

Le 27, à trois heures après midi, Napoléon se rend chez l'empereur Alexandre. Ces deux grands princes restent ensemble jusqu'à six heures. Ils montent à cheval et vont voir manœuvrer la garde impériale. L'empereur Alexandre montre une connaissance parfaite de nos manœuvres et des détails de la tactique militaire. A huit heures les deux souverains sont revenus au palais de l'empereur Napoléon, où comme la veille ils dînent avec le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg. Après le dîner, Napoléon présente leurs Excellences le ministre des affaires étrangères et le ministre d'Etat à l'empereur Alexandre, qui lui présente aussi S. Ex. M. de Budberg, ministre des affaires étrangères, et le prince Kourakin. Les deux souverains restent ensuite dans le cabinet de l'empereur Napoléon, où ils restent jusqu'à onze heures du soir, ne pouvant se regarder sans rire de toute cette comédie.

Le 28, à deux heures, Sa Majesté le roi de Prusse vient chez l'empereur Napoléon qui le reçoit au pied de l'escalier de son appartement. A 4 heures l'empereur Napoléon va voir l'empereur Alexandre. Ils montent à cheval à cinq heures et se rendent sur le terrain où doit manœuvrer le corps du maréchal

Davoust.

Les 29 et 30 juin, les choses se passent entre les trois souverains comme les jours précédents. Le 29, à 6 heures du soir, ils voient manœuvrer l'artillerie de la garde. Le trente, à la même heure, ils assistent aux manœuvres des grenadiers à cheval : la plus grande amitié paraît régner entre ces princes.

A l'un de ces dîners, qui ont toujours lieu chez l'empereur Napoléon, Sa Majesté porte la santé de l'impératrice de Russie et de l'impératrice mère. Le lendemain l'empereur Alexandre porte la santé de l'impératrice des Français. La première fois que le roi de Prusse a dîné chez l'empereur Napoléon, Sa Majesté a porté la santé de la reine de Prusse, qui avait fait le sujet des railleries de Napoléon, dans son 17^e bulletin, et que des gravures représentaient dans une attitude qui, au dire du galant Napoléon, « excitait le rire même des paysans. »

Le 6 juillet, à midi et demi, l'empereur Napoléon va rendre une visite à cette reine de Prusse, arrivée à Tilsitt depuis une demi-heure, et au si richement signalée à l'Europe dans le rapport officiel de Napoléon-le-grand, du 25 octobre 1806.

Les trois souverains font chaque jour, à six heures du soir, leurs promenades accoutumées. Ils vont ensuite dîner chez l'empereur Napoléon avec la reine de Prusse, le grand-duc Constantin, le prince Henry de Prusse, le grand-duc de Berg et le prince royal de Bavière.

Le 8, la paix est conclue entre l'empereur des Français et l'empereur de Russie, et signée par le prince de Bénévent et par les princes Kourakin et Labanoff.

Le même jour l'empereur Alexandre fait passer le Niémen à une dizaine de Baschirs, qui donnent à l'empereur Napoléon un concert à la manière de leur pays. L'empereur en témoigne de son estime pour le général Platow, hetman des cosaques, lui fait présent de son portrait.

Le 9, l'échange des vérifications du traité de paix entre la France et la Russie, a lieu à neuf heures du matin. A onze heures, l'empereur Napoléon, portant le grand cordon de l'ordre de Saint-André, se rend chez l'empereur Alexandre, qui le reçoit à la tête sa garde, et ayant la grande décoration de la Légion d'honneur.

L'empereur Napoléon demande à voir le soldat de la garde russe qui s'est le plus distingué, il lui est présenté. Sa Majesté Impériale et Royale, en témoignage de son estime pour la garde impériale russe, donne à ce brave l'aigle d'or de la Légion d'honneur.

Des ordres sont expédiés pour que les prisonniers russes, dont le nombre est de quarante mille, soient renvoyés en Russie sans délai : sept mille sont déjà revenus de Königsberg et vont être rendus. Ceux qui sont en France seront formés en régiments provisoires : l'empereur a ordonné de les habiller et de les armer. Quelle sage prévoyance !

Mais ce n'est pas tout : l'empereur Napoléon fait remettre le grand cordon de la Légion d'honneur au grand-duc Constantin, au prince Kourakin, au prince Labanoff et à M. de Budberg. De son côté, l'empereur Alexandre donne le grand ordre de Saint-André au prince Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, au grand-duc de Berg, au prince de Neuf-

châtel et au prince de Bénévent.

Ce même jour, les deux empereurs restent ensemble pendant trois heures. Puis ils montent à cheval, se rendent au bord du Niémen, où l'empereur Alexandre s'embarque satisfait d'avoir été battu. L'empereur Napoléon demeure sur le rivage jusqu'à l'arrivée de l'empereur Alexandre sur l'autre bord. « Les marques d'affection que ces princes se sont données en se séparant, dit le *Moniteur*, ont excité la plus vive émotion parmi les nombreux spectateurs qui s'étaient rassemblés pour voir les plus grands souverains du monde offrir dans les témoignages de leur union et de leur amitié un solide garant du repos de la terre ! »

Voilà ce qui s'est passé à Tilsitt : « Ce sera, porte le 87^e bulletin de la grande armée, ce sera d'un véritable intérêt pour les deux peuples. »

Eh quoi ! c'est donc pour voir un H lstein Goltorp et un Bonaparte s'embrasser, dîner et parader devant de nombreux spectateurs que des flots de sang humain ont été répandus ! que des villes entières ont été pillées, saignées, incendiées ! c'est pour un pareil résultat que dix sept mille cinq cents Russes et plusieurs milliers de Français ont été tués dans la se le bataille de Friedland ! c'est parce que deux hommes se sont donné publiquement des témoignages d'amitié et se sont enfermés quelques heures dans un cabinet, c'est parce que, dis-je, deux hommes ont dîné ensemble, que le repos de la terre sera assuré ! Cette prétention serait vraiment risible, si elle n'était pas affligeante.

Mais attendez, attendez, malheureux peuples ! et vous allez voir la confiance qu'il faut accorder aux paroles de vos rois, de vos empereurs, et le bien qu'ils vous procurent tant que vous ne serez pas convaincus que les hommes qui tournent leurs regards vers ceux qui les gouvernent, pour leur demander le bien-être, la lumière morale, et en quelque sorte le chemin de l'avenir, invoquent avec une stupide idolâtrie leurs plus cruels ennemis : la providence des nations ne réside point dans ceux qui les gouvernent, elle est dans la volonté de chacun.

Sans doute, la paix de Tilsitt mit fin momentanément aux opérations de la grande armée ; mais elle contenait, dans l'obligation du maintien du blocus continental, le germe d'une nouvelle guerre entre les deux parties contractantes, et dont l'explosion sera tellement désastreuse que pour trouver dans l'histoire une catastrophe comparable, il faut remonter jusqu'à la perte des légions de Varus.

En attendant, Français, réjouissez-vous ; vous aurez la paix pendant... trois mois, et l'inappréciable avantage de lire dans le *Moniteur* la prose de votre grand empereur, et de tomber en extase devant les projets qu'il a médités, approfondis et arrêtés pour la plus grande gloire de l'humanité et des générations futures.

Et d'abord de son palais impérial de Saint-Cloud, le 14 août 1807, il nomme membres du Sénat : trois généraux de division ; le président et un membre du tribunal ; un archevêque et un maire de Paris. Puis, dans un message, il dit au Sénat complimenteur :

« Sénateurs,

« Nous avons jugé convenable de nommer à la

« place de vice-grand-électeur, le prince de Bénévent, « c'est une marque éclatante de notre satisfaction « que nous avons voulu lui donner pour la manière « distinguée dont il nous a constamment secondé « dans la direction des affaires extérieures de « l'empire.

« Nous avons nommé vice-connétable notre « cousin, le prince de Neuchâtel, en l'élevant à « cette haute dignité, nous avons voulu reconnaître « son attachement à notre personne, et les services « réels qu'il nous a rendus dans toutes les cir- « constances par son zèle et ses talents. »

Le lendemain, 16 août 1807, Sa Majesté l'empereur et roi, à l'ouverture du corps législatif, adresse les paroles suivantes aux députés, aux tribuns et aux membres de son conseil d'Etat.

« Depuis votre dernière session, de nouvelles « guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux « traités de paix ont changé la face de l'Europe « politique.

« Si la maison de Brandebourg, qui la première « se conjura contre notre indépendance, règne « encore, elle le doit à la sincère amitié que nous « inspirée le puissant empereur du Nord.

« Un prince français règnera sur l'Elbe ; il saura « concilier les intérêts de ses nouveaux sujets, « avec ses premiers et ses plus sacrés devoirs.

« La maison de Saxe a recouvré, après cinquante « ans, l'indépendance qu'elle avait perdue.

« Les peuples du duché de Varsovie, de la ville « de Dantzik, ont recouvré leur patrie et leurs « droits.

« Toutes les nations se réjouissent d'un com- « mun accord, de voir l'influence malfaisante que « l'Angleterre exerçait sur le continent, détruite « sans retour.

« La France est unie aux peuples de l'Allema- « gne par les lois de la confédération du Rhin, « ceux des Espagnes, de la Hollande, de la Suisse « et des Italic, par les lois de notre système fédé- « ratif. Nos nouveaux rapports avec la Russie « sont cimentés par l'estime réciproque de ces « deux grandes nations.

« Dans tout ce que j'ai fait, j'ai eu uniquement « en vue le bonheur de mes peuples, plus cher « que mes yeux que ma propre gloire....

« J'ai médité différentes dispositions pour sim- « plifier et perfectionner nos institutions.... »

Ce que Napoléon avait médité, c'était la suppression du tribunal, qui eut lieu trois jours après l'ouverture de la création lui paraissait, dès l'origine, un monstrueux abus.

Par suite de cette suppression, nos institutions se trouvent simplifiées et perfectionnées, comme il suit :

1. Un Sénat complaisant pour voter des lois ;
2. Un corps législatif muet pour voter de la gent.

Colonel Ferrer.

(à suivre.)

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALRICY.

Lyon. — Impr. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 1.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU
Aiguës ou chroniques les plus rebelles
Dont le traitement aurait été infructueux
Guéries RADICALEMENT par le **ROB-SAVARES!**
PERFECTIONNÉ
Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs
Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels
Expéditions par correspondance
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien
de 1^{re} classe,
Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel
de-Ville, à Lyon.
Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

33 Ans de Succès
ROB-SAVARES! DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné
pour la parfaite guérison des
MALADIES SECRÈTES
Faiblesse des organes, Pertes, Abscès, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.
Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.
Expéditions par correspondance
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

AUX FACTEURS REUNIS
PASSAGE DES TERREUX

IMPRESSION ET DISTRIBUTION
D'IMPRIMES DE TOUTE NATURE

Lettres de décès, 1000 à l'heure, une fois la composition faite

LETTRES DE MARIAGE

Circulaires et avis de commerce

TÊTES DE LETTRE, CARTES DE VISITE, FACTURES, ÉTIQUETTES

LABEURS-AFFICHES, ETC.

LA SILENCIEUSE

MACHINES À COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIÈRES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 fr. à 450 fr.
Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIERE
Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (83-12)

Toux, Rhumes, Catarrhes
Coqueluche et Oppression

Ne peuvent résister à l'action du **SIROP DUBREUIL**, que 12 années de succès ont placé au premier rang parmi les Pectoraux.
Dépôts : Pharmacie DUBREUIL, 38, rue de Chartres, et dans toutes les Pharmacies et Drogueries.

Exiger la signature.